

SERVICE: SECRETARIAT

Visa du Service:

Visa de Mme la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 25 FEVRIER 2019

---

SEANCE PUBLIQUE

N° \*- CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - Démission d'un Conseiller de l'Action sociale  
- Prise d'acte.

LE CONSEIL,

Vu l'article 19 de la loi du 8 juillet 1976 organique des Centres publics d'Action sociale;

Vu sa délibération du 3 décembre 2018 élisant de plein droit les membres du Conseil de l'Action sociale suite aux élections communales du 14 octobre 2018;

Vu la séance d'installation du Conseil de l'Action sociale du 7 janvier 2019 et les prestations de serment des Conseillers;

Vu le courriel de M. GEROMBEAU Marc, Conseiller de l'Action sociale présenté par le Groupe P.P., en date du 30 janvier 2019, notifiant sa démission de ce mandat;

Vu la décision du Collège communal du 13 février 2019;

Considérant que le dossier a été communiqué à la Section "Administration générale - Police - Sécurité - Aménagement du Territoire" en sa séance du 21 février 2019;

PREND ACTE

de la démission de M. GEROMBEAU Marc de son mandat de Conseiller de l'Action sociale.

La présente prise d'acte sera transmise à l'Autorité de Tutelle, au Centre public d'Action sociale et notifiée à M. GEROMBEAU.